

Chinois en Polynésie française

Migration, métissage, diaspora

par

ANNE-CHRISTINE TRÉMON



Société d'ethnologie

Chinois en Polynésie française

Migration, métissage, diaspora

par

ANNE-CHRISTINE TRÉMON



NANTERRE
Société d'ethnologie

2010

*Le présent ouvrage est publié avec le généreux concours
du Centre national du livre
et de la Chiang Ching-kuo Foundation for International Scholarly Exchange*

© Société d'ethnologie 2010

ISBN 2-901161-94-4

EAN 9782901161943

[10-04]

ISSN 0768-164X

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	7
INTRODUCTION	9
Des cadres mouvants	12
Métissage, diaspora, localisation	22
Les paradoxes polynésiens	35
PREMIERE PARTIE	
LA CONSTITUTION D'UNE COMMUNAUTÉ CHINOISE DANS UNE SOCIÉTÉ MULTIETHNIQUE	
CHAPITRE PREMIER — <i>Immigration et structuration de la communauté</i>	45
1. Facteurs de l'émigration chinoise	45
a) Hakkas et Punti. La crise économique et politique de la Chine	46
b) Le développement des colonies. La situation dans les EFO	50
c) Un échec fondateur: Atimaono	52
2. La structuration de la communauté	58
a) Arrivées et départs; les vagues successives	58
b) La segmentation de la communauté chinoise: les associations	64
3. Les relations intra-communautaires	76
a) Relations économiques	76
b) Liens de consanguinité, liens d'affinité	80
c) L'organisation interne des associations chinoises	82
CHAPITRE II — <i>La mise en place d'une société multiethnique</i>	87
1- Les clivages de la société coloniale	87
a) Les relations entre colons et autochtones	87
b) Insertion et concurrence chinoise	92
2- Les frontières entre groupes ethniques	95
a) Relations de crédit, relation de pari	96
b) Appellations et classification	101
c) Les barrières mises en place par les Chinois	104

CHAPITRE III — <i>La configuration du champ politique (1880-1973)</i>	113
1- Les Chinois comme enjeu politique durant la période coloniale	113
a) L'opposition de l'élite politique à l'administration	114
b) L'immigration chinoise comme enjeu des rivalités politiques	117
c) La défense des Tahitiens et la « question chinoise » (1918-1946)	120
2- Le différentialisme colonial	124
a) Les Chinois comme variable d'ajustement dans l'arbitrage colonial	125
b) Les discriminations raciales	128
3- La nouvelle configuration des années soixante	137
a) La volonté de naturalisation	137
b) L'opposition des autonomistes	141
c) Une nouvelle configuration	143

DEUXIÈME PARTIE

PARENTÉ ET MÉTISSAGE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

CHAPITRE IV — <i>Organisation et déploiement des familles chinoises à l'outre-mer</i>	149
1. L'adaptabilité de la structure familiale	150
a) Le cycle développemental de la famille	150
b) L'ajustement à la situation transnationale	154
c) La fragmentation accélérée à l'Outre-mer	161
2. Le kasan : formation des lignages, renouveau du clan ?	162
a) Les principes du culte des ancêtres	165
b) Le kasan domestique, « ka suka san ».	171
c) Le kasan clanique, « taichong kasan »	180
CHAPITRE V — <i>La place des femmes dans les familles chinoises</i>	187
1. Les modalités de l'échange	187
a) L'endogamie du groupe chinois	188
b) Les deux types d'échange	195
2. Les femmes dans les familles chinoises	198
a) L'introduction des femmes polynésiennes dans les familles chinoises	198
b) La place des femmes dans les familles chinoises	204
c) Des « lignées utérines » ?	214
CHAPITRE VI — <i>Le métissage, ou le conflit des affiliations</i>	223
1. Le maintien de lignées distinctes : les destinées d'enfants métis nés d'unions « illégitimes »	223
a) Adoptions océanienne et chinoise	223
b) L'exclusion des filles ?	227
c) La réintégration des fils ?	235
2. Adoption, échange et appartenance aux groupes ethniques	244
a) Formulation de l'appartenance	244
b) Le métissage comme conflit	250

3. Conflits des logiques de parenté	253
a) Des femmes au sein du clan	254
b) Un homme politique à la croisée des affiliations	258

TROISIÈME PARTIE MULTIETHNICITÉ ET AUTOCHTONIE

CHAPITRE VII — *La restructuration contemporaine de la communauté chinoise* 267

1- Les (nouvelles) divisions au sein de la communauté	267
a) Le temple de Kanti	268
b) Chim Soo Kung (沈秀公)	273
c) Le terrain consulaire	281
2. Transformation du rapport à la Chine et ethnicité symbolique	289
a) Nouvelles racines, fractures du lien avec la Chine	290
b) Les mutations du champ associatif	304
c) Renouveau culturel chinois ou émergence d'une ethnicité symbolique?	307

CHAPITRE VIII — *Ethnicisation du politique et différenciation des identifications* 311

1. L'ethnicisation du politique depuis les années 1970	311
a) Les partis politiques chinois, une clientèle très courtisée	311
b) Diplomatie ethnique: l'exemple du voyage à Pékin	318
c) Les enjeux d'une vision multiethnique de la société	321
2- Les processus d'identification	328
a) Milieux de socialisation, rapports sociaux	328
b) Positionnement cosmopolite et local dans le champ des identifications	339

CHAPITRE IX — *Dilemmes individuels et ambiguïtés des identifications* 353

1. Dilemme identitaire et socialisations concurrentes	354
a) Des Tuamotu à la communauté chinoise	354
b) Le dilemme d'Oreore	357
c) Lois paternelle et maternelle, socialisations concurrentes	360
2. Renversement de stigmatisation et création identitaire	363
a) Patrice Ming et la pensée économique ma'ohi	364
b) Flora Wang ou le refus du folklore	368

CONCLUSION 373

LISTE DES ENTRETIENS	383
CARTES	387
BIBLIOGRAPHIE	393
TABLE DES ILLUSTRATIONS	421
TABLE DES SCHÉMAS ET CARTES	422

Chinois en Polynésie française

Migration, métissage, diaspora

par

ANNE-CHRISTINE TRÉMON



Société d'ethnologie

Cet ouvrage propose, à partir du terrain, un éclairage des processus migratoires, de la constitution de diasporas et des mutations globales résultant de l'expansion impériale européenne, de la décolonisation et de la montée en puissance de la Chine sur la scène mondiale. Suivant une perspective pluri-générationnelle, il présente l'organisation sociale, économique et religieuse des Chinois en Polynésie française, en croisant l'analyse de la structure communautaire avec celle des trajectoires individuelles et familiales.

Anne-Christine Trémon retrace le passage d'un statut d'étrangers dans une société océanienne à la périphérie de l'empire colonial français, à celui de descendants d'immigrés dans une collectivité ultramarine située aux antipodes de la métropole. Elle analyse le déploiement des familles, la formation de lignages et de clans, et les modifications de la parenté induites par la migration. Une attention particulière est ici prêtée au métissage en tant que phénomène social lié à des conflits entre logiques d'affiliation. Une double tendance à l'ancrage local et au maintien en diaspora apparaît ainsi parmi ceux qui se reconnaissent, à divers titres, comme « Chinois en Polynésie française ».



Autres titres de la collection

Brigitte STEINMANN, *Les Enfants du Singe et de la Démonne*, Mémoires des Tamang, récits himalayens (2001), 501 p.

Adeline HERROU, *La vie entre soi*, Les moines taoïstes aujourd'hui en Chine (2005), 520 p.

Aurélié NÉVOT, *Comme le sel, je suis le cours de l'eau*, Le chamanisme à écriture des Yi du Yunnan [Chine] (2008), 317 p.

Gladys CHICHARRO, *Le fardeau des petits empereurs*, Une génération d'enfants uniques en Chine (2010), 320 p.

SOCIÉTÉ D'ETHNOLOGIE

UNIVERSITÉ DE PARIS OUEST-NANTERRE-LA DÉFENSE, 92023 NANTERRE

ISBN 2-901161-94-4



Prix : 25 € 9 782901 161943

RECHERCHES SUR LA HAUTE ASIE 18

Collection dirigée par Brigitte Baptandier et Gisèle Krauskopf

Chinois en Polynésie française

Migration, métissage, diaspora

par

ANNE-CHRISTINE TRÉMON

NANTERRE
Société d'ethnologie

2010

*Le présent ouvrage est publié avec le généreux concours
du Centre national du livre
et de la Chiang Ching-kuo Foundation for International Scholarly Exchange*

© Société d'ethnologie 2010

ISBN 2-901161-94-4

EAN 9782901161943

[10-04]

ISSN 0768-164X

REMERCIEMENTS

MES REMERCIEMENTS VONT D'ABORD à ceux et celles à qui est consacré ce livre, ceux et celles qui ont accepté de me donner un peu de leur temps pour me livrer leurs histoires et celles de leurs ancêtres, et qui se reconnaîtront peut-être au fil de ces pages.

Je remercie tous ceux qui m'ont accueillie et guidée tout au long de mes recherches, et tout particulièrement Louis Shan Sei Fan et Francine Laufatte, les dirigeant(e)s de toutes les associations chinoises, la direction du foyer Paofai, Vanina Lai, Valentin Chaussoy, Eria et Blandine Mu, et Mama Hana, pour leur hospitalité et leur générosité.

Les recherches dont ce livre est l'aboutissement ont été conduites grâce à une allocation de thèse de l'EHESS ainsi qu'à des subventions du laboratoire GTMS (CNRS) et du projet Pacific islands connected de l'université de Bergen, conduit par Edvard Hviding et Jonathan Friedman.

Je tiens enfin à exprimer toute ma gratitude aux relecteurs et relectrices anonymes, dont les remarques ont permis d'améliorer le manuscrit, à Brigitte Bapandier et Gisèle Krauskopf qui ont accepté de publier ce livre dans la collection « Haute Asie ». J'ai pu mener ce projet à son aboutissement grâce au soutien de mon conjoint et de mes fils, auxquels cet ouvrage est dédié.

INTRODUCTION

À L'ARRIVÉE À TAHITI, il est impossible de prétendre s'installer dans tel ou tel site où l'on trouverait, prête-à-ethnographier, « la communauté chinoise » ou « le groupe chinois ». Le centre-ville de Papeete ne ressemble en rien au Chinatown de San Francisco ou au triangle de Choisy. Ce n'est qu'à l'occasion des festivités du Nouvel An que les cortèges de danseurs du lion – qui font la tournée des entreprises, restaurants et boutiques devant lesquels ils s'arrêtent à la demande de leurs propriétaires – dessinent dans les rues de la ville les contours d'une géographie presque invisible en temps ordinaire. Car seules quelques enseignes arborent des caractères chinois. Les autres portent la version romanisée d'un patronyme souvent francisé (Pierre Passion) ou, assez souvent, un prénom féminin (Marceline). Pour le reste, ils sont choisis pour leur pertinence locale (Tahiti Fabric, Tropic Shop, Polynésie import¹) ou sont tout simplement ceux, franchisés, d'enseignes métropolitaines.

Les institutions communautaires sont plus aisément repérables ; les sièges des associations historiques, créées au temps de l'immigration, sont situés dans un périmètre relativement restreint de la ville. Elles se signalent par leur architecture coloniale, qui tranche avec les édifices modernes, pour la plupart construits durant le boom économique des années 1960-1970. Leurs devantures portent le nom de l'association en grands caractères chinois et en transcription romanisée. Leurs membres administrent et tirent des revenus des biens fonciers et immobiliers qui leur appartiennent collectivement : bâtiments du centre de Papeete loués aux commerçants, temple de Kanti (voir cahier central) et cimetière du Repos éternel situé à Arue, à quelques kilomètres de Papeete. Leur détention commune suppose une organisation complexe impli-

1. Noms fictifs.

quant un consensus sur les modalités de leur gestion et un partage des responsabilités entre membres d'associations.

Cette organisation communautaire perpétue la notion de l'adéquation continuée entre communauté et groupe ethnique. Or la perte par les associations de leur vocation première, celle de représenter les nationaux chinois en territoire polynésien, les a conduites à se reconvertir en associations culturelles. Si leurs dimensions, relativement importantes à l'aune du bâti environnant, rappellent la centralité des fonctions qu'elles remplissaient jadis, cette monumentalité est aujourd'hui ambiguë. Au quotidien, leurs bâtiments sont largement inoccupés, au point qu'elles tirent une partie de leur revenu de la location de leur salle des fêtes à des organisateurs de cours de yoga ou de danse tahitienne. Elles conservent toutefois la capacité de rassembler à certaines occasions – anniversaire de la révolution de 1911 ou banquet de mariage fastueux d'un de leurs riches adhérents – ceux qui composent la communauté, actualisant ainsi, de manière ponctuelle, son existence. Bien que les membres les plus âgés de ces associations continuent à se référer aux « compatriotes », le recrutement de leurs adhérents ne se fait plus suivant le critère de la nationalité, mais en fonction de l'ethnicité – le fait de descendre d'immigrés chinois et de s'identifier comme tel – et de la parenté et du capital social – l'appartenance à une lignée de membres de l'association et la socialisation dans la communauté chinoise.

Devant l'impossibilité de ramener « les Chinois en Polynésie française » à une catégorie sociologique univoque, l'anthropologue doit se résoudre à jongler avec plusieurs termes : communauté, groupe ethnique, diaspora. Durant une longue période, couvrant près d'un siècle, ces trois référents n'allaient pas l'un sans l'autre et se recouvraient largement. La « communauté » comprenait l'ensemble des membres des associations auxquelles l'appartenance était rendue obligatoire par la détention de la nationalité chinoise, conformément à la forme spécifique d'administration indirecte réservée aux nationaux chinois dans les colonies françaises. Elle se confondait avec le « groupe ethnique », ensemble de personnes se reconnaissant une origine commune dans la migration, dont les pratiques économiques, sociales ou religieuses sont orientées par des valeurs et des normes spécifiques (Weber 1995 :130). Enfin, elle constituait une facette de la « diaspora » – au sens de l'ensemble des personnes dispersées par la migration à partir d'un foyer d'origine, qui constituent un groupe séparé au sein du pays d'accueil et maintiennent sur plusieurs générations une forme d'attachement envers le pays d'origine (Brubaker 2005, Cohen 1997, Safran 1991).

De nos jours, en Polynésie française, la réalité est bien moins tranchée. La dissociation entre ces trois catégories analytiques – communauté, groupe ethnique, diaspora – complique, tout en soulignant sa raison d'être, l'entreprise ethnographique (la description fouillée de la vie sociale d'un groupe humain restituant les perspectives propres de ses membres) et ethnosociologique (l'analyse systématisée, attentive à leurs constantes et leurs variations, de l'ensemble de relations « multiples » – sociales, économiques, religieuses, politiques et de parenté – qui lient entre eux les membres de ce groupe et lui confèrent son existence) (Gluckman 1962, 2002 [1967], Shokheid 2008).

La « communauté » peut être entendue comme l'ensemble composé des adhérents individuels aux associations chinoises et de ces associations comme acteurs collectifs. Les membres participent aux activités de leur association, mais également, à un niveau supérieur, aux activités collectives dont l'organisation revient à l'association englobante, la Si Ni Tong, placée au sommet de la pyramide que forme l'ensemble des associations. Cependant, la communauté prise en ce sens est débordée par le « groupe ethnique », au sens que Barth a conféré à ce terme en important la conception wébérienne de l'ethnicité au sein de la théorie anthropologique, c'est-à-dire l'ensemble des personnes qui se distinguent comme groupe *dans l'interaction* avec d'autres groupes, en l'occurrence les Polynésiens et les *Popa'a* (les métropolitains) en vertu de normes et de valeurs qui ne sont pas celles que l'ethnologue inventorie comme « traits culturels » mais les critères *subjectifs* suivant lesquels ils évaluent leurs pratiques économiques et sociales distinctives (Barth 1988 [1969], 1995). En somme, on peut se considérer et être classé comme appartenant au groupe ethnique chinois sans être adhérent, ni même jamais participer aux activités associatives.

En raison de leur non-adéquation contemporaine, et par souci de clarté analytique, « communauté » « groupe ethnique » et « diaspora » doivent donc être dissociés ; l'un des défis que tente de relever ce livre consiste à repérer les points d'articulation entre ces caractérisations possibles. Cela passe par l'exploration de l'étendue du spectre des significations de l'identification comme « Chinois », selon que l'usage de cet ethnonyme fait référence à un ou plusieurs critères : politico-juridique (les nationaux chinois et, aujourd'hui, les membres des associations composant la communauté chinoise), culturel (qui renvoie à la spécificité des formes d'organisation sociale, économique, religieuse et de parenté par lesquels les Chinois se distinguent des non-Chinois et forment en cela un groupe ethnique distinct) ou racialisé (le qualificatif « chinois » pouvant intervenir dans un énoncé désignant quelqu'un en